

Conditions générales de vente

Article 1 - Champ d'application des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées par le camping La BUZELIERE et sur le site www.buzeliere.com. Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients.

Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui-même et toute personne participant au séjour.

Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions générales sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. Elles peuvent également être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement.

Article 2 - Conditions de réservation

2.1 Prix et règlement

Le prix des séjours est indiqué en euros, TVA comprise. L'attention du client est attirée sur le fait que n'est pas comprise dans le prix la taxe de séjour. A titre indicatif, la taxe de séjour s'élève 0,65 € par jour et par personne de 18 ans et plus. Les frais de réservation sont en supplément du séjour.

Le réservataire est obligatoirement une personne majeure, présente pendant toute la durée du séjour. Les mineurs non accompagnés d'un représentant légal ne seront pas admis sauf en cas d'autorisation parentale et d'attestation de responsabilité civile dûment complétées.

En cas de déclaration inexacte de votre part, le contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au camping.

Tout contrat est nominatif, il est interdit de sous-louer ou de céder la location à un tiers. Les visiteurs devront être déclarés à leur arrivée et pourront être admis avec l'autorisation du chef de camp et sous votre responsabilité ; ils sont tenus au versement d'une redevance.

Pour les réservations d'emplacement camping : La réservation devient effective qu'avec notre accord et après réception de l'acompte de 25% du prix du séjour et des frais de réservation.

Pour les réservations d'hébergement : La réservation devient effective qu'avec notre accord et après réception de l'acompte de 25 % du séjour et des frais de réservation. Tout séjour/réservation non soldé - hors taxe de séjour - 30 jours avant l'arrivée sera annulé et l'acompte restera acquis au gestionnaire. Alèses, couvertures et oreillers sont fournis ; vous devez apporter draps, linge de toilette, linge de maison. Il est possible de louer des draps, chaise de bébé ou un lit de bébé à la semaine.

Pour les réservations de pré et de box : La réservation devient effective qu'avec notre accord et après réception de l'acompte de 25% du prix du séjour. Il n'y a pas de frais de réservation. Ceci est une location avec mise à disposition. Les équidés doivent être en bonne santé, non porteur de maladies infectieuses et répondre aux exigences des services vétérinaires.

2.2 Modification de réservation de séjour

Aucune réduction ne sera effectuée en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. Pour tout retard non signalé, l'emplacement, l'hébergement, le pré ou le box, devient disponible 48 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de réservation. Passé ce délai, et en l'absence de message écrit, la réservation sera annulée et les sommes versées resteront acquises au camping.

2.3 Annulation

Les frais de réservation restent acquis au camping en toutes circonstances. Toute annulation doit être faite par écrit.

Pour les réservations d'emplacement, de pré ou de box :

a) Dans le cas d'une annulation plus de 30 jours avant l'arrivée, l'acompte sera remboursé diminué d'une somme forfaitaire de 40 €.

b) Dans le cas d'une annulation 30 jours ou moins avant l'arrivée, le gestionnaire conservera l'acompte à titre de frais d'annulation.

Pour les réservations d'hébergement :

Tout séjour non soldé - hors taxe de séjour - 30 jours avant l'arrivée sera annulé et l'acompte restera acquis au gestionnaire.

a) Dans le cas d'une annulation plus de 30 jours avant l'arrivée, le gestionnaire conservera l'acompte à titre de frais d'annulation.

b) Dans le cas d'une annulation 30 jours ou moins avant l'arrivée, le montant du séjour restera acquis au gestionnaire.

Vous avez la possibilité de souscrire une assurance annulation-interruption pour toute réservation (hors pré et box).

2.4 Rétractation

Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du Code de la consommation).

Ainsi, pour toute commande d'un séjour auprès du camping, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

2.5 Assurance annulation/interruption de séjour

Le camping La BUZELIERE vous propose une assurance Annulation et Interruption dans votre contrat de location. Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à rembourser tout ou partie du séjour à nos vacanciers (hors pré et box) sous certaines conditions. Conditions d'annulation non prise en compte pour les animaux.

En cas d'annulation, avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un événement empêchant votre départ par courrier ou par mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponible sur le site www.campez-couvert.com ou auprès du camping), aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs.

Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation.

Tarifs assurances : Location d'emplacement ou d'hébergement : 3,5% du prix du séjour

Article 3 - Déroulement du séjour

3.1 Arrivées et Départs

Location emplacement, de pré ou de box : Les arrivées se font à partir de 14h00. La location doit être libéré pour 12h00 le jour du départ.

Location d'hébergement : Les arrivées se font à partir de 16h00. La location doit être libéré pour 10h00 le jour du départ.

3.2 Caution

Un dépôt de garantie de 200 € est demandé au réservataire au moment de son arrivée ; il sera restitué 14 jours après le départ, après une éventuelle déduction des frais non réglés, des charges de ménage /nettoyage de l'emplacement (20 €) ou de l'hébergement (75 €), des frais de remplacement des objets manquants, des frais de réparation des dégâts causés pendant le séjour ou du non-respect du règlement intérieur (200 €).

3.3 Départ

Tout retour de clé ou libération de l'emplacement après l'heure indiquée dans l'article 3.1 entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire. Toute prolongation de séjour doit être formulée 24 heures avant la date de départ prévue. Tout départ anticipé termine votre séjour.

3.4 Animaux

Les chiens de 1ère et 2ème catégories ne sont pas autorisés dans le camping. Les animaux ne sont pas admis à l'intérieur des hébergements.

3.5 Règlement intérieur

Comme la loi l'exige, vous devez adhérer à notre règlement intérieur, déposé à la préfecture, affiché à notre réception et dont un exemplaire vous sera remis sur demande.

Article 4 - Responsabilité

Le Camping décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur/caravanier/cavalier/équidé qui seraient de son propre fait ; une assurance pour votre matériel en matière de responsabilité civile est obligatoire.

Article 5 - Démarchage téléphonique

Le client a la possibilité de s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique en s'inscrivant directement au dispositif BLOCTEL : www.bloctel.gouv.fr

Article 6 - Médiation des litiges de la consommation

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par La Buzelière. Le médiateur "droit de la consommation" ainsi proposé est CM2C -14 rue Saint Jean, 75017- Paris : www.cm2c.net.

Article 7 - Droit applicable

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève soit des juridictions territorialement compétentes en vertu du code de procédure civile, soit en la juridiction du lieu au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable.